



Donnez-nous notre Respect quotidien

Re Respect est le sentiment qui porte à traiter l'autre avec considération : notre voisin, le commerçant, l'automobiliste, le piéton, le bénévole d'une association...

C'est aussi une attitude qui consiste à ne pas porter atteinte à quelque chose : la propriété de l'autre, sa voiture, sa tranquillité, les biens publics...

Alors attention à préserver ce sentiment de solidarité et d'égalité, indispensable à la longévité de notre vie en société.

Malheureusement, le Respect se perd. Beaucoup se plaignent de sa disparition, et pourtant peu le pratiquent. Et l'irrespect conduit à la haine, l'insécurité et l'isolement. Le Respect est donc un sentiment important, essentiel, indispensable, que nous devons cultiver et inculquer à nos enfants, régulièrement et fermement.

Je verrais bien le Respect ajouté à notre devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité et Respect.

Pour exemple, le code de la route est constamment transgressé : stops, feux

tricolores, lignes blanches... Même les piétons ne traversent plus dans les passages protégés. Les vélos pensent avoir tous les droits parce qu'ils pédalent.

Les jeunes ne disent plus bonjour, ni merci, vilipendent en toute impunité les enseignants. Les adultes volent les fleurs communales et en veulent à tous ceux qui ont le malheur de dire quelque vérité à leur progéniture.

Plus personne ne fait l'effort de comprendre l'autre ; il est bien plus facile de s'ignorer et de vivre à l'envi rien que pour soi, en égoïste. Il est aussi plus simple de rejeter la faute sur l'autre sans aucune considération.

Le Respect conduirait simplement à reconnaître que les autres existent aussi.

Nous ne sommes pas seuls à décider et agir comme nous le voulons. Nous sommes libres, il est vrai, donc nous avons des droits. Mais nous sommes aussi citoyens, donc nous avons des devoirs. « Et les devoirs, c'est toujours pour les autres... »

Certains ont trop souvent tendance à oublier

ou rejeter cette notion de citoyen et de devoir. Nous avons pourtant le devoir d'éduquer nos enfants pour qu'ils vivent en société en toute sérénité et en sécurité. Nous avons aussi le devoir de respecter l'autre, ses idées, ses passions, sa manière de vivre. Nous avons donc tous un rôle important à jouer, sans exception.

Personne n'est au-dessus de l'autre. Nous sommes ensemble pour une vie commune en société. Alors faisons pour une fois la démarche d'aller vers l'autre et de le considérer comme notre égal. Sans plus... Mais aussi, ni moins. Et ce n'est certainement pas une leçon que je veux dispenser mais juste un rappel responsable et solidaire que je souhaite partager. ●

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE AGIR POUR SASSENAGE

Concertation : votre avis compte

Plusieurs temps de concertation sont organisés en ce moment sur des sujets importants pour l'avenir de notre commune. Jusqu'au mercredi 14 juin, vous pouvez vous exprimer en mairie sur le projet GLD qui prévoit 400 logements, avenue de la Falaise. En effet, la hauteur des immeubles nécessite une modification du Plan local d'urbanisme (PLU) et donc une enquête publique organisée par la Métro eu égard à ses nouvelles compétences relatives à l'aménagement urbain. Le commissaire-enquêteur désigné par le tribunal administratif tiendra une permanence sur ce projet le mercredi 14 juin de 14h à 17h en mairie.

En matière de déplacements, le Syndicat mixte des transports en commun (SMTC), organise une consultation afin de rédiger le nouveau Plan de déplacements urbains (PDU). C'est le moment pour les usagers des transports publics de faire part de leurs idées, remarques, insatisfactions sur le site <http://participation.lametro.fr>. Le PDU permettant de définir les priorités en termes de mobilité sur la période 2017/2030.

Enfin, la Métro organise un atelier « Aménagement secteur nord-ouest » à Sassenage afin de préparer le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), qui remplacera à terme l'ensemble des PLU communaux des 49 villes de la Métropole. Rendez-vous le lundi 19 juin de 18h30 à 20h30 salle Jacques Prévert.

Les élus du groupe « Agir pour Sassenage » vous invitent à participer à ces 3 temps forts de concertation pour faire entendre votre voix.

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE D'INTÉRÊT COMMUNAL

Quand le contribuable sassenageois enrichit l'opposition

A Sassenage, la démocratie locale s'exprime au travers d'une majorité d'intérêt communal conduite par Christian Coigné et d'une opposition conduite par...on ne sait plus bien qui !

Que l'opposition critique, politiquement, l'action du groupe majoritaire, c'est son droit.

En revanche, que cette même opposition aille contre les intérêts des Sassenageois, petits et grands, par pur cynisme dogmatique, c'est lamentable ! Jugez plutôt :

L'opposition a attaqué, sur la forme et non le fond, une délibération prise pour la transformation d'une voie privée en voie publique, ce qui se fait couramment si la commune y a intérêt.

Les Sassenageois vont donc payer une amende de 1 200 euros au groupe de l'opposition !

Mais la voie restera dans le domaine public puisque c'est maintenant la Metro qui la gère. C'est surréaliste !

En somme, l'opposition a trouvé là un moyen original de s'enrichir sur le dos des contribuables !

Il faut, dans ce cas, rappeler que les membres de l'opposition sont des conseillers municipaux et qu'à ce titre, ils ne doivent pas faire passer leur intérêt personnel avant celui des Sassenageois.

Incompréhensible également : l'opposition n'a pas approuvé, lors du vote des subventions aux écoles, le versement d'une somme par élève à la place du financement par projet. Or c'est une demande des enseignants que la commune a acceptée... C'est aberrant !

Mais quand pourrons nous, enfin, débattre avec une opposition digne de ce nom ?

Jérôme Merle, Nathalie Brites, Séverin Batfroi, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Amédée Matraire, Sylvie Genin-Lomier, Mohamed Benharouga, Marie-Frédérique Di Raffaele, Assunta Rosin-Bedin, Jean-Pierre Serrailler, Brigitte Gallo, Jérôme Giachino, Jeannine Antoine, Daniel D'Olivier Quintas, Gaëlle Burel, Jean-Pierre Ravetto, Francette Gierczak, Michel Vendra, Marie-Laure Felici, Adrien Psila, David Buisson, Amandine Aimone-Chenevay, Céline Mosca, Jean-Philippe Veau.